



**CONSULTATION SUR LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU INFORMATIQUE
DU COMITE REGIONAL DU TOURISME DE NOUVELLE-AQUITAINE
SITE DE BORDEAUX**

Date limite de la remise des propositions :

Le vendredi 10 juin 2022 à 12h

Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine

Site de Bordeaux (siège social)
4 place Jean Jaurès - CS 31759
33074 Bordeaux Cedex - France
Tél. +33 5 56 01 70 00

Site de Limoges
30 cours Gay-Lussac - CS 50095
87003 Limoges cedex 1 - France
Tél. +33 5 55 11 05 90

Site de Poitiers
8 rue Riffault
86000 Poitiers - France

I. PRÉSENTATION ET MISSIONS DU COMMANDITAIRE

Le Comité Régional de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine est une association à but non lucratif (loi 1901) et relève donc du droit privé.

Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a confié au Comité Régional de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine trois missions :

- Assurer la promotion touristique de la région en France et à l'étranger
- Assurer l'observation de l'économie touristique régionale, en relation avec les partenaires régionaux,
- Participer à l'élaboration des politiques touristiques régionales.

En 2020, le CRTNA a décidé d'engager un travail de fond sur sa responsabilité sociétale, en s'appuyant sur le label « Engagé RSE », porté par l'AFNOR. Visant à améliorer ses performances en matière de développement durable en impliquant l'ensemble des collaborateurs, cette démarche a abouti à l'obtention du label "Engagé RSE" niveau confirmé en juin 2021.

Plus largement, le CRTNA souhaite que les principes du développement durable figurent au cœur de son fonctionnement interne et régissent ses relations partenariales.

II. OBJET DE LA CONSULTATION

Le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine (CRT NA) dispose d'un réseau informatique dont l'installation au niveau du câblage a été réalisée il y a une quinzaine d'années.

Après avoir constaté des difficultés récurrentes au niveau de la fiabilité de son réseau (aléas concernant l'accès à Internet, déconnexions intempestives de certains postes, impossibilité pour d'autres), le CRT NA a fait auditer son réseau.

Le travail orchestré dans ce cadre a révélé bon nombre de défaillances, notamment en provenance du câblage interne.

L'objet donc de cette consultation est de choisir un prestataire qui sera en mesure d'accomplir les travaux afin d'améliorer de façon significative les performances du réseau informatique du CRT NA sur son site de Bordeaux.

Il est précisé que le CRT NA évolue sur deux étages sur son site de Bordeaux.

III. DESCRIPTIF DE L'INTERVENTION

A. DEROULEMENT ET BILAN DE L'AUDIT

Dates de réalisation de l'audit : l'audit s'est déroulé les 1^{er}, 4 et 5 avril 2022.

Le prestataire retenu pour sa mise en œuvre, a réalisé un travail très complet en testant l'intégralité des points de connexion du réseau.

Ce travail nous permet de détenir aujourd'hui un plan de notre réseau et des informations clés auxquelles nous n'avions pas connaissance jusque-là.

Bilan de l'intervention : de nombreux équipements sont en mauvaises états. Ensuite, et c'est l'explication principale de la dégradation constatée ces dernières semaines, les composants du réseau atteignent la fin de leur durée de vie respective.

Bureaux non-conformes : certains bureaux, entre autres, présentent des anomalies constatées et sont considérés comme non conformes parce qu'ils ne répondent aux exigences et aux critères idoines de fonctionnement du réseau (raccordement non effectif par exemple).

Ces bureaux sont les suivants : 302, 306, 309, 310, 311, 312, 402, 404, 405, 407, 415.

Recommandations de l'audit

Les actions préconisées par le prestataire à la suite de l'audit sont les suivantes :

- Refaire les tiroirs optiques côté baie principale
- Dépanner / nettoyer les connecteurs HS au niveau des boites de zone
- Remplacer l'intégralité des jarretières optiques de desserte
- Remplacement des micro-switches pour migrer vers des modèles plus performants (augmentation de la bande passante multipliée par 10)

B. LA LIVRAISON DES TRAVAUX

Le chantier devra avoir fait l'objet d'une procédure de tests, de validation et de recettage avant sa livraison définitive.

En collaboration avec l'équipe du CRT, le prestataire planifiera les différentes phases de validation et mettra à disposition les moyens nécessaires pour effectuer l'intégralité des travaux sur le temps annoncé dans sa réponse.

IV. BUDGET

La proposition financière et technique devra être présentée de façon lisible, explicite et détaillée.

L'enveloppe globale de l'intégralité de la prestation sera d'un montant maximal de 58 500 € HT.

Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine

Site de Bordeaux (siège social)
4 place Jean Jaurès - CS 31759
33074 Bordeaux Cedex - France
Tél. +33 5 56 01 70 00

Site de Limoges
30 cours Gay-Lussac - CS 50095
87003 Limoges cedex 1 - France
Tél. +33 5 55 11 05 90

Site de Poitiers
8 rue Riffault
86000 Poitiers - France

V. DOSSIER DE CANDIDATURE

A. DOSSIER A FOURNIR

Le dossier de réponse devra comprendre:

- Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) daté de moins de trois mois ou d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant de la société.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail
- La description complète de la prestation avec le temps imparti pour la réalisation des travaux,
- Une présentation de l'entreprise et des travaux de moins de trois ans réalisés dans des domaines similaires,
- Les noms et références des personnes en charge de la prestation
- Un devis détaillé distinguant les différents postes,
- Un rétroplanning avec si possible des délais de mise en œuvre.

L'entreprise retenue devra pouvoir justifier d'un engagement dans une démarche environnementale, durable ou sociale.

Les propositions devront être adressées avant le vendredi 10 juin à 12h

B. LES CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront jugées au regard de:

- Le coût global de la réalisation (45%),
- La pertinence et précision de la proposition (30%) : les différents postes de dépenses détaillés,
- La qualité de la méthodologie (25%) : la procédure d'intervention (le nombre de jours, nombre de personnes, temps d'intervention pour chaque bureau, les contraintes).

VI. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Des informations complémentaires pourront être demandées par courriel à l'adresse suivante :

- Adrien Marche : adrien.marche@na-tourisme.com

Avec copie à :

- François Malmanche : francois.malmanche@na-tourisme.com

VII. DELAI DE REMISE DES OFFRES

La réponse est à fournir avant le **vendredi 10 juin 2022 à 12h**

Elle devra être transmise par courrier au :

Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine
Adrien MARCHE

4 place Jean Jaurès – CS 31759
33074 Bordeaux Cedex - France

Ou par mail à :

Agnès Mora : agnes.mora@na-tourisme.com - Cheffe du Pôle Promotion Supports

François Malmanche : francois.malmanche@na-tourisme.com - Chef de Pôle Adjoint

Adrien Marche : adrien.marche@na-tourisme.com - Référent SI

Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine

Site de Bordeaux (siège social)
4 place Jean Jaurès - CS 31759
33074 Bordeaux Cedex - France
Tél. +33 5 56 01 70 00

Site de Limoges
30 cours Gay-Lussac – CS 50095
87003 Limoges cedex 1 - France
Tél. +33 5 55 11 05 90

Site de Poitiers
8 rue Riffault
86000 Poitiers - France